

Aide à l'application neuchâteloise NE CAD

Facteurs de pondération des réseaux de chaleur à distance dans le canton de NE

Edition mai 2020

Contenu

Le présent document traite des facteurs de pondération pour évaluer l'énergie finale des réseaux de chaleur à distance (CAD) du canton de Neuchâtel conformément aux dispositions édictées par la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) ainsi que les offices fédéraux de l'environnement (OFEV) et de l'énergie (OFEN).

Cette aide à l'application, propre au canton de Neuchâtel se présente comme suit :

1. Explications
2. Liste des réseaux de chaleur à distance

1. Explications

En vertu de l'art. 89 de la Constitution fédérale et de l'art. 9 de la loi fédérale sur l'énergie, les mesures concernant la consommation d'énergie dans les bâtiments et en particulier la législation concrète sont au premier chef du ressort des cantons.

Pour différentes applications, il est nécessaire d'additionner des grandeurs liées au besoin ou à la consommation d'énergie. C'est le cas pour le certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB), le modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC) ou les différents labels Minergie. Afin que les quantités d'énergie des différents vecteurs énergétiques puissent être additionnées, elles doivent être pondérées. Les facteurs de pondération sont censés refléter la politique énergétique des cantons et de la Confédération. Ils doivent, notamment, contribuer à la promotion des rejets de chaleur et des énergies renouvelables.

Jusqu'à nouvel avis, les facteurs de pondération nationaux pour évaluer l'énergie finale sont définis comme suit :

Vecteur énergétique	Facteur de pondération national
Electricité	2,0
Mazout, gaz, charbon	1,0
Biomasse (bois, biogaz, gaz d'épuration)	0,5
Chaleur à distance (y c. Rejets de chaleur de UIOM, STEP, industrie) part de chaleur fossile	
≤ 25%	0,4
≤ 50%	0,6
≤ 75%	0,8
> 75%	1,0
Soleil, chaleur ambiante, géothermie	0

Facteurs de pondération nationaux pour l'évaluation des bâtiments

La demande ou la consommation d'énergie finale liée à un vecteur énergétique se calcule en la multipliant par le facteur de pondération correspondant indiqué ci-dessus. Ces facteurs de pondération

correspondent à ceux déclarés dans la Norme SIA 380, édition 2015, chiffre 1.1.6.9 et chiffre 4.2.2.

2. Liste des réseaux CAD

Liste réseaux CAD

Dans le tableau ci-dessous, la liste des principaux réseaux CAD du canton de Neuchâtel est présentée avec l'indication du nom du réseau, de la localité d'emplacement de la ou des chaudières ainsi que du facteur de pondération pour évaluer l'énergie finale calculé selon les indications du chapitre 1 et de la part des différents vecteurs énergétiques utilisés pour la production de la chaleur distribuée.

Nom du réseau CAD	Localité(s) alimentée(s)	Facteur de pondération
AgriBioVal SA	Fleurier	0.4
Basse Areuse (CADBAR)	Areuse, Bôle, Colombier, Cortaillod	0.4
Bérocad	Gorgier, St-Aubin-Sauges	0.4
Bevaix	Bevaix	0.4
Chézard-St-Martin	Chézard-St-Martin	0.4
Collège Gorgier	Gorgier	0.6
Collège Coffrane	Coffrane	0.4
Collège et Numa-Droz	La Chaux-de-Fonds	0.6
Hôtel-de-Ville Boudry	Boudry	0.6
La Baconnière (BACCAD)	Boudry	0.6
La Brévine (CADBB)	La Brévine	0.4
La Côte-aux-Fées	La Côte-aux-Fées	0.4
La Sagne	La Sagne	0.4
La Tuilière	Boudry	0.4
Lanvoina	Couvet	0.4
Le Locle	Le Locle	0.8
Le Marais-Rouge	Les Ponts-de-Martel	0.4
Les Bayards	Les Bayards	0.4
Lignères	Lignères	0.4
Mail-Maladière	Neuchâtel	0.8
Peseux	Peseux	0.6
Recorne	La Chaux-de-Fonds	1.0
Rochefort	Rochefort	0.4
Terreaux	Neuchâtel	1.0
Vivaldis	Cernier, Fontainemelon	0.4